L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN 31 JUILLET 1851.

Imprimé et publié par G. P. WEISSE, No. 83, rue de Chartres.

Journal officiel de l'Etat, du Conseil-Général, de la Chambre de la Première Municipalité, et de la Commission de Banque.

NOUVELLE-ORLEANS: CE MATIN, 31 JUILLET.

LETTRE DU Dr. CARTWRIGHT DE LA NOUVELLE ORLEANS A DANIEL WEBSTER.

Le numéro du mois d'Août de la *Revue de Deux Mondes* contient une lettre remarquable du docteur Cartwright, adressée à l'honorable Daniel Webster. Cette lettre a trait à la question de l'esclavage, qu'on nous a habituée à voir traiter de passions révolutionnaires, qui ne sont pas de saines discussions, qui ne sont pas de haines, qui ne sont pas audacieuses, qui ne sont pas les factions, et qui ne mettent en péril. Nos lecteurs nous sauront gré de leur mettre sous les yeux quelques extraits de ce travail.

Il convient si profondément dans l'organisation de nos institutions politiques, il est facile de prévoir l'esclavage loin d'en être une excrétion, qu'on ne peut en faire une partie intégrante, qu'on ne peut en faire sans détruire l'organisme, qui fait de ces parties de notre république un tout vivant et progressif. Cette raison que j'en donne, c'est que l'Africain n'est pas constitué, et ne saurait, comme le blanc, mais est différent, et qu'il ne ressemble à aucune autre race humaine. Il diffère tellement de l'homme blanc, que lorsque nos pères ont fondé l'Union, ils le retinrent dans la condition qu'il occupait avant d'y être admis.

Il est clair et supposer que la culture du riz et de la canne, au perpétuel esclavage du nègre, et penser qu'sans cette culture, le nègre aurait déjà été volontairement abandonné à la culture du coton et de la canne loin de son climat pour les nègres, à cette culture qui toute autre chose a amélioré la condition, parce que le produit de leur travail a été recherché pour mettre les propriétaires de ces esclaves à aid ne de leur donner tous les besoins nécessaires de la vie, y étant portés par des motifs d'humanité, au moins par des motifs intérêt. Oui, l'intérêt seul serait le lien qui sont pour engager le maître à prendre soin de ses esclaves comme ce qu'on appelle les bêtes de l'esclavage. Tout ce qui augmente la valeur de l'esclave augmente sa condition, car l'intérêt a le pouvoir d'intérêt à le protéger et à rendre sa vie douce et confortable. Au contraire ce qui diminue la valeur de l'esclave le rend moins cher à employer l'indifférence de ses maîtres, et il est tout alors d'un intérêt de ses vertus qu'il a développées.

Qu'on, ni au Nord, ni au Sud, n'a pas de la question de l'esclavage sous un point de vue politique. Il n'y avait d'un côté des hommes de pratique, de l'autre que des hommes de théorie. Vous et le reste de l'Etat, vous avez été si sublimes, vous avez dont fonctionnait notre système politique, vous avez été contentés de le laisser, et l'abolitionne comparée pour les conséquences physiques qui auraient résulté de l'abolition de l'esclavage ne pouvait le paradoxe de l'esclavage de l'abolitionne, vous prouver la sagesse de nos institutions politiques, vous ont pas les mêmes privilèges que nous. La connaissance des différences qui distinguent la race noire de la race blanche, ont quelques différences, mais qu'ils ne sont pas les différences qui ne communiquer leurs différences.

Notre ancien engage ensuite l'hon. Daniel Webster à étudier l'anatomie comparée; à étudier cette science pour la connaître et les abolitionnistes du Nord qui ignorante que coupables, et terrible de ne rendant un culte et cloquent à l'ignorance, patriotisme et au courage du Sud.

NOUVEAU SERVICE POSTAL.

Il est convenu que M. Musson, directeur de la poste de la Nouvelle Orléans, organise un service spécial pour le transport de la Nouvelle. Un service spécial pour le transport de la Nouvelle, qui est indispensable à notre ville, et nous apprenons avec la mesure une que M. Musson [illegible] Sous peu de jours les habitants de la Nouvelle Orléans recevront chez eux [illegible] et les journaux qui leur seront [illegible]

ARRIVEE DE L'AMERICA.

Le steamer *America* est arrivé à Halifax, [illegible] apportant, avec des nouvelles d'Europe [illegible] de trois jours. Parmi les passagers [illegible] Evêque de la Nouvelle [illegible]

ANGLETERRE.

Les femmes d'artistes ministérielles dans le [illegible] ont produit quelque effet.

[illegible] de nouveau dans la Chambre des Communes, [illegible] le passage définitif du bill [illegible] des maisons substituée à celle [illegible]

[illegible] de Rome relativement à sir Jackson a point été adoptée.

FRANCE.

[illegible] la présidente à l'Assemblée le [illegible] 11 pour a révision de la Constitution. Le rapport est fortement en faveur [illegible] de la Constitution.

[illegible] Falber doit faire la motion de la Constitution au moyen du suffrage [illegible]

[illegible] d'état, par un vote de 18 contre [illegible] la motion de la responsabilité du [illegible] ministériel à la constitution [illegible] Le Président a [illegible] que, sans se rendre coupable de haute [illegible] attente à l'article 68 de la [illegible]

NOUVELLES DU PACIFIC.

[illegible] politiques apportées par le *Pacific* [illegible] du jour anterior.

[illegible] Victoria a l'intention de faire [illegible] l'agrément d'Autriche d'un magnifique [illegible] en porcelaine et en marbre, qu'elle a [illegible] à la grande Exposition de Londres, en [illegible] expédie à Bum qu'elle a reçu de l'empereur.

[illegible] emigration de la Grande Bretagne et de l'Irlande, pendant les dix dernières années, [illegible] 1,994,756 personnes; les neuf dixièmes [illegible] gréé étaient Irlandais.

NOUVELLES TELEGRAPHIQUES.

Washington, 22 juillet.

[illegible] de Day continue aujourd'hui; l'auditoire [illegible] à charge occupait l'attention [illegible]

JENNY LIND A ROCHESTER.

Rochester, lundi, 21 juillet.

[illegible] qu'est portée à la vente des tickets [illegible] concert de Jenny Lind, qui doit [illegible] demain, était immense, et l'enthousiasme [illegible] indescriptible. Les billets ont été [illegible] vente, mais malgré toutes les précautions, [illegible] ont été accaparés par les spéculateurs.

[illegible] de la Nord est arrivée hier avec les [illegible] dates.

Anniversaire de l'Indépendance Américaine en Angleterre.

[illegible] a été célébré le 4 juillet par [illegible] un bal et un souper, donné à [illegible] Robert Lawrence, par M. Peabody. [illegible] de la réunion était la grande salle de [illegible] et richement décorée de pavillons et [illegible] Oh y remarquait les plus hauts personnages de l'Angleterre et l'élite des Américains qui se trouvent en ce moment à Londres. A onze heures et demie le toast de Washington a fait son apparition et a été accueilli avec enthousiasme. Sir George Grey était assis à la présidence, ainsi que d'autres personnes de distinction. Le banquet, où on sont fait entendre les plus belles voix de Londres, celles de Catherine Hayes, Sophie Cruvelli, Gardoni et Lablache, fut suivi de la danse qui fut exécutée avec beaucoup d'ensemble. Avons-nous besoin de dire que cette soirée prouve la bonne intelligence qui règne maintenant entre l'Angleterre et les Etats-Unis.

NOUVELLES D'EUROPE.

Le steamer *Pacific* est arrivé à New-York dans la soirée du 21 courant, après une traversée de treize jours. Le long voyage de ce steamer est expliqué par un accident survenu à sa machine. Les nouvelles qu'il nous apporte sont de quatre jours plus récentes que celles de l'*Asia*; les dernières dates d'Angleterre sont du 9 et celles de France du 7 courant.

FRANCE.

La politique n'offre en ce moment aucun fait intéressant. Le Président de la République, en revenant de Poitiers, s'est arrêté à Chatellerault où il a reçu des témoignages non équivoques de son impopularité dans ce pays. Les habitants de Chatellerault ne se sont pas contentés de crier *Vive la République*, comme ceux de Poitiers; ils ont protesté d'une manière plus énergique en se portant en masse autour de la voiture du Président et en lui adressant des injures et des menaces. Les sergents de ville ont dû se jeter au milieu de la foule pour protéger M. Bonaparte et dégager sa voiture. La *Patrie* ne voit dans cette démonstration que la main de la démagogie parisienne, mais il est plus rationnel d'y voir l'expression de la pensée du peuple.

Un splendide repas attendait l'illustre voyageur, et le désagréable épisode de la rue n'a rien changé au programme de la fête. Le banquet a été des plus animés; au dessert le maire de Chatellerault a pris la parole et a porté le toast suivant:

A Louis-Napoléon!

A l'homme dont les populations ont salué l'avènement au pouvoir comme la garantie du rétablissement de l'ordre, du respect aux lois et du salut du pays?

Après la secousse qui avait ébranlé l'édifice social jusque dans ses bases, l'anarchie portait audacieusement son drapeau; l'insurrection venait d'écrire en traits de sang l'une des pages les plus lugubres de notre histoire; la civilisation menaçait de s'abimer dans un immense désastre; les méchants croyaient à l'impunité; l'anarchie la plus vive s'était emparée de tous les cœurs.

A l'eu du 10 décembre!

Son gouvernement a rendu le calme aux esprits, ranimé la confiance, ravivé les sources du crédit, et donné un nouvel essor à l'industrie et au commerce.

Disons-le hautement, Louis Napoléon a compris la grandeur de la mission que le peuple a confiée à son patriotisme.

On ne devait pas moins attendre d'une politique sage et ferme, basée sur ces mémorables paroles: "Il est temps que les méchants tremblent et que les bons se rassurent."

Bonnes et reconnaissance au prince qui les a prononcées.

"A Louis Napoléon!"

A ce discours, interrompu fréquemment par de chaleureux applaudissements, M. le Président de la République a répondu par le discours suivant:

"Messieurs—En remerciant M. le Maire des paroles si courtoises qu'il m'adresse, je ne puis attribuer à moi seul les heureux résultats qu'il a bien voulu signaler. Depuis trois ans, ma conduite peut se résumer en quelques mots. Je me suis mis en dehors et au-dessus de toutes les intrigues des partis, et j'ai trouvé en eux un concours efficace et désintéressé. S'il y a eu quelques défections, je l'ignore; car je marche en avant, sans regarder derrière moi.

"Pour marcher dans des temps comme les nôtres, il faut en effet avoir un mobile et un but c'est de faire que la religion et la raison l'emportent sur les utopies, c'est que la bonne cause ne tremble pas devant l'erreur. (Applaudissements.)

"Ce résultat acquis obtenu, et nous sauvons dans toute la France l'exemple de Châtellerault, et si nous sorgeons des armes non pour l'émeute et la guerre civile, mais pour accroître la force, la gloire et l'indépendance de la nation.

"A vive de Châtellerault!

La fâcheuse épisode de Châtellerault n'a pas changé le goût du Président pour les voyages. A peine de retour de Poitiers, il est parti pour Beauvais pour assister à la cérémonie d'inauguration de la statue de Jeanne Hachette. Le *Moniteur du Nord* nous apprend qu'il a reçu le plus chaleureux accueil des habitants de Beauvais.

La cérémonie a commencé par une procession où l'on remarquait à côté de la bannière enlevée par Jeanne Hachette aux Bourguignons, les reliques de Ste Angadrème, reliques qui, d'après les croyances populaires, ont contribué en cette circonstance à la défaite des ennemis. Les restes saints de la fille de Robert, ainsi que la bannière victorieuse, ont ensuite été déposés au pied de la statue, et ces deux nobles symboles de la foi et du courage se sont trouvés encore une fois réunis. Après la bénédiction, les demoiselles de la ville, ainsi que cela se pratique aux processions de Ste Angadrème, ont mis le feu au canon; la batterie militaire a répondu par une salve, les cloches de la ville se sont mises en branle et la fête a commencé.

"A la suite de l'inauguration de la statue de Jeanne Hachette, nous lisons dans le *Bien Public*, journal de Beauvais: "Un de nos concitoyens, aujourd'hui ministre de France à Vienne, M. Germier Delacour, vient d'adresser à son frère, notre premier adjoint, une lettre qui nous a été communiquée. Nos lecteurs la liront comme nous avec plaisir. Nous sommes convaincus que l'heureuse idée de M. Delacour trouvera tout à la fois une émulation pour les voque notre généreux concitoyen, et une reconnaissance dont nous nous félicitons d'être les organes.

"J'apprends que Beauvais s'apprête à célébrer dans quelques jours l'anniversaire d'un événement glorieux dans ses annales et à inaugurer le monument élevé à notre Jeanne Hachette. Je regrette bien que l'éloignement où je suis, et les nécessités de la place que j'occupe, ne me permettent pas d'assister à cette fête. Si la carrière que j'ai suivie et dans laquelle les événements m'ont fait de nouveau rentrer, m'a tenu depuis tant d'années, et maintenant plus que jamais, loin de notre ville natale, je suis par pour cela, Dieu merci! devenu étranger ni indifférent à aucune de ses émotions, à aucun de ses intérêts.

"Aussi, si je voulais m'associer d'une autre manière aux sentiments de patriotisme local, que cette solennité doit avoir pour effet de réveiller et d'entretenir dans le cœur de nos concitoyens. Je le prie, en conséquence, de mettre pour moi, à la disposition du Conseil municipal, une somme de 500 francs, à employer à quelque œuvre d'utilité et de bienfaisance publique. Je voudrais, et d'autres personnes s'associeront à mes pensées pour leur offrir, dès qu'il lui possible d'en former un capital dont l'intérêt serait, chaque année à pareil jour, donné à titre de récompense et d'encouragement à une des plus méritantes jeunes filles nées et élevées dans la ville, appartenant à la classe des artisans et principalement à la plus pauvre et qui se serait fait distinguer par sa bonne conduite, son application aux devoirs et aux travaux de sa profession.

"Ce serait là, je crois, une institution susceptible de bons résultats en contribuant à la moralité de la classe ouvrière dans notre ville. Ce serait aussi consacrer d'une manière utile l'anniversaire du jour où les femmes de Beauvais se sont illustrées dans la personne de Jeanne Hachette, et, par leur courage, sauvé leur ville des menaces du *Téméraire*. Il y a aujourd'hui d'autres *Bourguignons* à combattre: ce sont les mauvais penchants et les doctrines pervertes et immorales; c'est contre ce danger qu'il faut travailler à prémunir notre population d'artisans, en inculquant de bons principes et de bonnes habitudes à celles qui doivent devenir les compagnes et les mères des ouvriers."

Le *Moniteur* nous apprend que la proposition de prorogation parlementaire a été parfaitement accueillie par la commission des congés et qu'elle sera incessamment soumise à l'assemblée. Le terme de la prorogation est fixé à quinze jours.

On annonce aujourd'hui un spectacle nouveau au champ de Mars. Une maison construite vis à vis l'école militaire sera livrée aux flammes. Lorsque l'incendie aura acquis toute sa force, deux hommes, munis d'appareils contenant un gaz dernièrement inventé par M. Philips, éteindront le feu en moins de cinq minutes. (Nos lecteurs savent que des expériences de ce genre ont déjà obtenu un grand succès à Londres.)

Le duel qui a eu lieu entre Aristide Olivier et de Girardin a calmé l'effervescence des partis dans le midi, au lieu de l'exciter, comme on le craignait. Le *Suffrage Universel* de Montpellier publie à propos de cette affaire une touchante lettre que la malheureuse victime adressait à son père quelques instans avant d'aller se battre avec M. de Girardin. La voici:

"Mon cher père,—Je pars pour me battre en duel avec M. Ferdinand Girardin.

"J'y vais, parce que j'ai été gravement insulté, et que je ne peux laisser souiller le nom que tu nous as donné. Ma dernière pensée sera pour toi et pour mes frères, pour ma pauvre sœur.

"Si je vais rejoindre ma bonne mère dans un monde différent, nous parlerons souvent de vous avec elle, et si nous pouvons vous venir en aide par nos bénédictions, elles iront vers vous, ardentes et passionnées.

"Dans tous les cas, la dernière de mes pensées, je la réjère, sera pour toi et mes bons frères, Emile, Ernest, Adolphe, Elysée et pour Joséphine.

"Je vous demande pardon des peines que j'aurais pu vous causer, et de celles surtout que je vais le vous faire, à mes frères et à ma sœur aussi.

"La meilleure de mes [illegible] vous tous.

"ARISTIDE OLIVIER."

M. le baron Dudevant, [illegible] Mme George Sand, vient de mourir.

La Compagnie de télégraphie électrique nous nous, entre Douvres et Calais, commencera ses travaux aussitôt qu'elle aura réalisé son capital de 2,500,000 francs. A l'aide de ce télégraphe, les nouvelles qui arriveront à Marseille ou à Trieste par la malle des Indes, seront reproduites simultanément à Paris, à Londres et à Liverpool pour le départ des malles des Etats-Unis; d'autres fils les transmettant instantanément dans les divers pays du Continent.

FEUILLETON.

LES SEPT PÉCHES CAPITAUX.

L'AVARICE.

ROMAN PAR EUGENE SUE.

Les Millionnaires.

IV.

LA MORENA.

Caprice brillant en forme de valse, pour le piano,

PAR G. COSTANTINON.

Allure vive, idées délicieuses, couleur originale, style irréprochable, telles sont les qualités qui distinguent l'œuvre que M. CELLIMON livre aujourd'hui à la publicité, et que nous recommandons à nos lecteurs. Ce que nous avons surtout remarqué dans cette composition nouvelle, c'est le soin que l'auteur a mis à ne jamais perdre de vue la pensée principale par laquelle il débute; ce motif, modéré avec beaucoup d'art dans plusieurs tons, domine toujours en se reproduisant sous différentes formes, et ne se perd que dans le brillant final qui termine le morceau.

La MORENA est, à notre avis, une bonne fortune pour les pianistes; le succès le plus complet ne peut lui faire défaut chaque fois que l'exécutant saura lui donner l'allure décidée et le mouvement, qui lui convient. Ajoutons que cette composition est dédiée à MME EMMA WATELET, une des habiles pianistes dont le monde musical de la Nouvelle-Orléans s'honore.

CHRONIQUE LOCALE.

INCENDIE.—Hier matin vers 2 heures, le feu s'est déclaré à Algier, dans un café tenu par M. Hinback près du ferry de la rive municipale. Les flammes se sont propagées avec tant de rapidité qu'en peu d'instants l'îlot borné par les rues Villere, Patterson, Bouny et Seguin, a été entièrement consumé, ainsi que plusieurs maisons environnantes, qui étaient pour la plupart occupées par des artisans. On évalue la perte à $12,000, dont la plus grande partie est couverte par les assurances.

LES COUR DE PINTALET—JEAN LARUE—Un writ d'habeas corpus a été obtenu hier devant cette Cour, par plusieurs femmes accusées de vagabondage, qui avaient été condamnées par l'alderman Bixby, agissant comme recorder, à payer une amende, ou à défaut à un emprisonnement. Le petitionnaire déclarait qu'elles ne se sont rendues coupables d'aucune offense, et que de plus, l'alderman Bixby ne possède aucune autorité pour exercer les devoirs de recorder; elles demandent en conséquence que le jugement rendu dans cette affaire, soit déclaré nul et non avenu.

Le Jug. Larue a décidé que bien que l'alderman Bixby fût le droit d'agir en qualité de juge de paix, il n'avait aucune autorité comme recorder, et que par la négligence du Conseil, de ne pas avoir nommé un recorder pour intérim, tous ses actes étaient nuls et non avenus. Les prisonnières ont été immédiatement mises en liberté.

VOL D'UNE MONTRE—Deux esclaves, Auguste appartenant à M. Fosrick, et Robert appartenant à M. Robinson, ont été employés hier, à la 1re cour de district, par l'alderman Hawthorn, pour avoir volé une montre en or, appartenant à M. Watts, dans le magasin de MM. Watts et De Saulice où ils étaient employés.

BRIS DE PAIX.—Jos Clark, Lamy, Geo Gandey, et Wm McPherson, ont comparu hier devant le recorder Bixby, sous la prévention d'avoir troublé la paix publique. Ils ont été condamnés à fournir caution pour leur bonne conduite future.

—Une femme de couleur nommée Elisabeth Williams a été arrêtée hier, par le recorder Bixby, à la 1re cour de district, pour avoir assailli et battu une personne blanche nommée E. R. Gibson.

—Nicolas Cassinar a été accusé hier devant le recorder Bixby, d'avoir volé une perte de drap vert à E. Marchegay. Il a fourni caution pour garantir de sa comparution.

—Pedro Blanco qui tient un café à l'enseigne des trois Amis et Bonnaire, a déposé hier une plainte devant le recorder Bixby, contre W. H. Collens, et Wm Carron, qu'il accuse d'être venu dans son café, dans un but de consommation immodérée de boissons et de cigares, sans payer. Un warrant a été lancé.

NEW-BEDFORD, 21 juillet.—La barque *Niagara* se rendant de Valparaiso à Boston avec un chargement de cuivre et de laine, a été abandonnée le 24 mai par 300 30' latitude méridionale et 500 40' longitude occidentale, après avoir perdu trois fois son gouvernail en douze jours. Son équipage a été recueilli par le navire *Mille* qui l'a amené à New-Bedford. La cargaison de la barque *Niagara* était assurée pour $50,000 dans diverses compagnies d'assurance de Boston.

NOUVELLES DIVERSES.

Des lettres de Rome du 30 juin annoncent, de leur côté, que le pape se dispose à aller passer les chaleurs dans son palais de Castel Gandolfo, à quatorze milles de Rome.

Les correspondances de Turin font prévoir la prochaine clôture de la session du Parlement. Le vote d'urgence le plus complet continue à régner dans ces pays. Tous les budgets ont été votés à une majorité considérable, un pourtant plus que dire à l'unanimité, tant les opposants ont été peu nombreux. La Chambre des députés, par crainte de sagesse, a adhéré aux modifications apportées par le Sénat à une résolution qu'elle avait précédemment prise relativement aux taux des pensions. Ainsi a été évité un conflit qu'on avait craint au moment où les deux Chambres. A la date du 3 juillet, la Chambre des Députés continuait la discussion du projet de loi relatif à la Banque nationale, commencée le 30 juin, ainsi que nous l'avons annoncé.

Des troupes autrichiennes sont entrées sur le territoire de la petite République de Saint-Marin, avec le consentement du gouvernement de cette République et sur la demande du gouvernement pontifical, pour y saisir des réfugiés politiques. Ces réfugiés ont été confiés au gouvernement toscan, qui s'est chargé de les faire embarquer à Livourne pour l'étranger.

Le bruit a couru à Venise que le télégraphe avait apporté à la chambre de commerce la nouvelle que l'empereur d'Autriche avait signé le décret fixant au 1er août l'inauguration du port franc.

Le Sénat espagnol a voté, le 1er juillet, à la majorité de 62 voix contre 25, le projet du règlement de la dette du trésor.

Le même jour, le discussion du grand projet de règlement de la dette a continué dans le sein de la Chambre des Députés du même pays. Dans la première partie de la séance, M. Fulat a prononcé contre le projet un discours qui n'a guère été que la répétition de celui prononcé la veille par son beau-frère, M. Mon, à qui M. Bravo-Murillo avait répondu avec un grand sucrés.

On lit dans le *Courrier du Havre*:

Les Américains paraissent avoir célébré dans toute la France comme au Havre, l'anniversaire du 4 juillet. Les journaux de Paris nous apprennent qu'une fête a eu lieu dans les salons des Frères Provençaux, pour glorifier l'anniversaire de l'Indépendance des Etats-Unis. Ce banquet était présidé par M. J. O. Hébert, de la Louisiane, colonel du 3me régiment d'infanterie, et plus ancien des Etats-Unis, et l'un des héros de la guerre du Mexique. Divers toutes ont été portées au Président des Etats-Unis, et à celui de la République française, à la mémoire de Washington, à la mémoire de Lafayette, Rochambeau et de Grasse.

M. Rives, ministre des Etats-Unis à Paris, absent pour cause de santé, n'a pu assister à cette fête, qui n'est terminée dans les salons de M. Goodrich, consul des Etats-Unis, à Paris.

EGYPTE.

On lit dans la *Gazette de Trieste*, sous la date d'Alexandrie, 18 juin:

"La position d'Abbas Pacha devient de plus en plus grave. Il est vrai que depuis que l'Angleterre a pris parti pour lui, il a moins d'inquiétude à l'égard de la Porte Ottomane; mais il n'en est pas de même à l'égard de ses propres sujets. Les Turcs raisonnent mieux qu'on ne pense, et déjà ils parlent d'un changement de gouvernement. Ils ont jeté les yeux sur Saïd-Pacha. La France et la Porte le favorisent afin de remaintir l'influence qu'elles ont perdue en Egypte. On va jusqu'à dire que Saïd-Pacha a fait un traité secret avec la Porte Ottomane. La Porte Ottomane a, dit-on, exigé comme condition *sine qua non* l'introduction complète du Tanzimat. A Constantinople, on travaille avec ardeur au renversement d'Abas Pacha. Des femmes même agissent en ce sens, et notamment les deux filles de Méhémet."

PORTUGAL.

A la date du 29 juin, le Portugal jouissait d'une profonde tranquillité. La nouvelle loi électorale avait donné une grande joie au parti populaire. Silva Cabral ne paraissait point partager ce sentiment, car il a écrit une lettre assez vive à Saldanha sur ce sujet. L'éditeur d'une nouvelle feuille du gouvernement avait donné sa démission pour le même motif. Les colonels Cabreira et Bento qui, le 5 avril, étaient prononcés pour Saldanha avec leurs régimens, annoncent aussi l'intention de quitter l'armée pour le même motif. Comme on le voit, la position de vieux maréchal n'est rien moins qu'assurée. (*Standart.*)

Décédé hier, à 7 heures du matin, à l'âge de un ans, DANIEL GEORGE, fils de E. WAPLER.

☞ Nous appelons l'attention du public à la vente qui aura lieu aujourd'hui, à midi, par J. A. Beard & May, à l'Arcade Banks.

Voyez l'avis.

A louer, possession immédiate.

Les Propriétés Municipales, situées sous le nom de rafinerie de Pink. Cette grande bâtisse en briques a de grandes cours et de belles dépendances, et est très convenable pour boulangerie, brasserie, ou tout autre établissement de ce genre.

Deux magasins situés à l'encoignure Bienville et l'angle de la Bourse, dernièrement occupés par le Dunn.

Une belle maison située à l'encoignure des rues Bienville et Royale, au dessus du magasin de Mme Bouisier.

Un petit magasin situé sur le Front Levée, près de l'encoignure Conti.

Une boutique située au No 49, rue Toulouse, près de la Banque des Citoyens.

Ces propriétés seront louées à bas prix ou s'adresser à

JUAN Y. DE SOANA,

31 juil 47 rue Bienville

WHISKEY—100 barils Wernson supérieur, à vendre par BROOMS & YOCKHIRE

☞ Nous appelons l'attention du public à la vente qui aura lieu aujourd'hui, à midi, par J. A. Beard & May, à l'Arcade Banks.

Voyez l'avis.

A louer, possession immédiate.

Les Propriétés Municipales, situées sous le nom de rafinerie de Pink. Cette grande bâtisse en briques a de grandes cours et de belles dépendances, et est très convenable pour boulangerie, brasserie, ou tout autre établissement de ce genre.

Deux magasins situés à l'encoignure Bienville et l'angle de la Bourse, dernièrement occupés par le Dunn.

Une belle maison située à l'encoignure des rues Bienville et Royale, au dessus du magasin de Mme Bouisier.

Un petit magasin situé sur le Front Levée, près de l'encoignure Conti.

Une boutique située au No 49, rue Toulouse, près de la Banque des Citoyens.

Ces propriétés seront louées à bas prix ou s'adresser à

JUAN Y. DE SOANA,

31 juil 47 rue Bienville

WHISKEY—100 barils Wernson supérieur, à vendre par BROOMS & YOCKHIRE

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 30 JUILLET 1851.

La demande pour le coton a été limitée aujourd'hui; les ventes n'ont pas excédé 300 balles; les prix se sont un peu améliorés—Middling, 7 à 7¼ cts—bon ordinaire, 6 @ 6¾.

Les affaires dans les sucres et mélasses ont été restreintes à de petits lots sans importance. Pair, 5¾ @ 5¾ cts—mélasse, 28 cts et 30 cts le gallon.

Le marché aux farines est languissant et les prix n'ont subi aucun changement; 800 barils ont été vendus à $4 30 et $ 37½ pour le St. Louis, et à $4 00 et $3 pour l'extra marqué. Le maïs est calme et les prix sont à la baisse.

Les provisions sont fermes. Le saus pore se détaille à $15 et $15 25. Un lot de 200 barils non inspecté s'est vendu hier à $14 75. Le bacon est en bonne demande de 5¼ @ 5¾ cts pour les côtés, et 7¼ @ 7½ cts pour les épaules. Il ne s'est rien fait dans le graisse.

Le whiskey rectifié se vend, en quantité limitée, à 19 cts le gallon.

Le change est calme, les prix n'ont pas changé. Sterlings, de 9 @ 10¼—Paris, 5f 15 @ 5f 00—Traites sur New-York, à 60 jours, 1¼ @ 9 pour cent d'escompte—Checks, ¼ pour cent d'escompte @ ¼ pour cent de prime.

Le fret n'a pas changé.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS—

Steamship Tacht, Thompson, pr Brazos.

Navire Diego, Jones, pr New York.

—ARRIVÉS HIER.—

Steamship Pampero, Wells, de Corpus Christi via Galveston.

Brick Coolbee, Lowry, de New Haven.

A bas du fleuve et montant:

Navire Southerner, de New York.

PORTS ÉTRANGERS

Liverpool, 5 juillet—Arrivée, Letitia Heys, McWhas, de la Nouvelle Orléans; 7, J C Humphreys, Baker, id.

Bordeaux, 9 juillet—Arrivé, Pulaski, Norris, de la N Orléans; Unicorn, Pollard, do.

LISTE DES NAVIRES

En destination pour la Nouvelle-Orléans.

HAVRE.

Navire Minnesota, ——, chargeant le 7 juin

BORDEAUX.

Navire Mary Parker, Auld, partie le 27 juin

Navire Arcadia, Rose, partie le 11 juin

Navire A J Lavinia, Tisdall, partant en juin

Navire Elizabeth, Cockburn, partie le 25 juin

Navire Gleanore, Smith, partant en juin

Navire George, Paley, partie le 14 mai

Navire Brunswick, Thomas, partant le 15 juin

Navire Milwaukie, Robinson, partant le 15 juin

ROCHELLE

Navire Adriano, Brown, partie le 14 mai

CADIZ.

Navire Wm Ward, partant en av

RIO JANEIRO.

Barque Zingari, Eaton, chargeant le 6 mai

Navire Sharman, Hiehl, partie le 5 avril

Navire Calon, Pulcrifi'd, partie le 3 avril

A vendre ou à louer.

UNE bonne domestique de maison, active et intelligente, femme de chambre, coiffeuse et un jeune garçon d'adresse s'Académie Jackson, 24 rue Dauphine. 1 juil—6

LOTERIE DE LA HAVANE.

LE tirage d'état rapporte que cette ville que les billets de la loterie de la Havane se vendant pas payés, dans le cas où le gouvernement, nous avons à informer les acquéreurs de billets que nous immédiatement tous les lots, depuis $100 jusqu'à $50,000.

30 juil. 31, Gravier et 201, Royale

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ No. UN.

A VIS est par le présent donné qu'il y a quantité de bons de la Municipalité, émis en vertu d'un acte du conseil municipal, approuvé le 20 décembre 1850, qui ont été remis au Trésorier, et qui doivent être employés à cet effet, des propositions sont reçues par moi jusqu'au lundi 28 septembre 1851, midi, pour le rachat de ces bons, dans la proportion de deux tiers en argent et en présence du trésorier de finances, pour le reste de la somme dont les bons de la Municipalité sont susceptibles de rachat, et que le